

Communiqué de Presse

Entrevue entre l'OGBL et le ministre du Travail et de l'Emploi

L'emploi dans le secteur financier en point de mire

Le 8 janvier 2010, le ministre du Travail et de l'Emploi Nicolas Schmit a reçu une importante délégation de l'OGBL conduite par Jean-Claude Reding pour un échange de vues sur l'emploi dans le secteur bancaire et financier. L'OGBL avait demandé cette entrevue suite à la dégradation de l'emploi constaté par son Syndicat banques, assurances et fiduciaires pour alerter le ministre à ce sujet et pour connaître son approche et ses propositions visant à contrer cette tendance dans un secteur important de l'économie luxembourgeoise.

Le ministre constate d'emblée que les offres d'emploi dans le secteur sont en forte diminution et que le nombre de demandeurs d'emploi augmente quotidiennement. Il livre quelques chiffres: une vingtaine de plans sociaux en cours, 600 personnes dans le cadre de licenciements collectifs plus un certain nombre de licenciements individuels. S'y ajoutent les difficultés des banques des Länder allemands (Landesbanken) ainsi que les suppressions de postes dans le cadre de fusions ou de restructurations.

Le ministre compte agir beaucoup plus en amont, avant que les salariés soient inscrits au chômage, afin que tous les salariés concernés, les résidents comme les frontaliers, les salariés concernés par un plan social, une restructuration ou un licenciement isolé, soient pris en charge et encadrés. L'approche que le ministre envisage de prochainement mettre en place en collaboration avec l'ADEM et les organisations patronales et syndicales concernées comprendra trois phases de prise en charge: (1) la mise en place d'un diagnostic des compétences, (2) l'orientation ou la réorientation du salarié vers un nouvel emploi par le biais de formations adéquates et reconnues et (3) la réinsertion des personnes concernées dans la vie active.

La délégation de l'OGBL a salué cette nouvelle dynamique qui se fait sentir au ministère du Travail et à l'ADEM. Le président de l'OGBL a insisté sur le renforcement substantiel de la cellule «secteur financier» à l'ADEM et s'est montré très intéressé par l'approche précoce du diagnostic des compétences suivie d'une orientation par voie de formation. Il a souligné l'importance et l'utilité d'impliquer les syndicats dans cette approche et notamment en ce qui concerne les salariés touchés par un plan social. Quant au volet de la formation, il a demandé de mettre en place un dispositif de coopération non bureaucratique entre les acteurs concernés: la Chambre des salariés, la Chambre de commerce



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu

Communiqué de Presse

(suite)

et l'Institut de formation bancaire Luxembourg (IFBL), ainsi que les fédérations professionnelles patronales, notamment lorsque les personnes concernées doivent être orientées vers un autre secteur de l'économie.

Le ministre Schmit a pris bonne note des suggestions de la délégation de l'OGBL et il compte consulter prochainement les autres partenaires sociaux. Il a annoncé que l'ADEM sera renforcée de 30 nouveaux collaborateurs et que la cellule du secteur financier sera également prochainement renforcée substantiellement.

Enfin le ministre Schmit a annoncé que la question des salariés plus âgés (45 plus) sera discutée à l'occasion de la prochaine réunion du Comité permanent du travail et de l'emploi.

L'échange de vues s'est déroulé dans un climat constructif et les deux parties ont manifesté leur volonté de continuer à collaborer étroitement dans les mois à venir en faveur de tous les salariés menacés par un licenciement.

Communiqué par l'OGBL le 11 janvier 2010